



FGTE
CHEMINOTS

COMITÉS TECHNIQUES MATÉRIEL LA CFDT CHEMINOTS EST EXIGEANTE

LA CFDT a participé au premier comité technique métiers du matériel organisé par l'entreprise le 20 octobre. Pour la CFDT, ce comité technique est une opportunité pour aborder les sujets rémanents qui dégradent régulièrement et inexorablement les conditions de travail des salariés du groupe public unifié et en particulier, celles et ceux du matériel. Parce que l'usure professionnelle doit se traiter tout au long d'une carrière, la CFDT pose ses revendications.

LA CFDT A DES EXIGENCES POUR TOUS LES MÉTIERS

- ➔ **Les dispositifs pénibilité** (ouverts à davantage de métiers et mieux rémunérée)
- ➔ **Le compte épargne temps** (abondement et nombre de jours épargnés)
- ➔ **Les jours de congés** accordés définitivement pour les médailles des chemins de fer
- ➔ **La cessation progressive d'activité** avec des propositions qui ne confinent pas à la démagogie
- ➔ **Les différents rythmes de travail**, le temps de travail, le forfait jour, le télétravail, le respect des équilibres vie pro/ vie perso
- ➔ **Le droit à la déconnexion**
- ➔ **L'astreinte et ses compensations**
- ➔ **La formation**, les modalités compensation des déplacements des stagiaires, les compensations pour les formateurs, y compris formateurs occasionnels
- ➔ La prise en compte **des temps de déplacement**
- ➔ **La prise en compte des RPS**
- ➔ **Les parcours pros intégrant le volet fin de carrière**, à travers notamment la négociation Gestion des Emplois et des parcours professionnels.

L'USURE PROFESSIONNELLE AU MATÉRIEL

L'absentéisme est une des nombreuses conséquences de l'usure professionnelle

15 jours d'absences par an et par agent*

* = 159 équivalents temps plein

Pour la CFDT, c'est la démonstration que l'usure professionnelle doit être impérativement et rapidement traitée.

L'allongement des carrières, imposé par la réforme des retraites, combattue par la CFDT, nécessite ce travail en comités techniques, obtenus par les syndicats.

Pour la CFDT cheminots, le comité technique Matériel doit aussi traiter l'ensemble des métiers et des salariés du Matériel, en particulier aux fonctions support, RH, GEF, sécu, achats, logistique, mouvement, encadrement...

Ces métiers constituent un support indispensable à la production, et ne sont pas moins concernés par l'allongement du temps de carrière.

LA PRODUCTIVITÉ A UN COÛT, AUTANT HUMAIN QUE FINANCIER, ET LES MOYENS NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE DÉPLOYÉS POUR RÉPONDRE À NOS REVENDICATIONS



NOS REVENDICATIONS POUR LES MÉTIERS DU MATÉRIEL

SUR LE RYTHME DE TRAVAIL

- ➔ **Le travail de nuit, de week-end**, doit être la dernière option. La recherche de solutions alternatives doit être la règle.
- ➔ Lorsque le travail de nuit est l'ultime solution, **un régime en 4 nuits** doit prioritairement être recherché.
La CFDT rappelle qu'elle est signataire de l'accord temps de travail et qu'elle est à disposition de l'entreprise pour négocier un régime innovant en 4 nuits à travers l'article 49 de cet accord.
- ➔ Il faut réfléchir aux **semaines de 4 jours**, de plus en plus fréquentes dans le monde du travail.
- ➔ **Revoir l'astreinte et nuit**, organisation, fonctionnement des compteurs TK sur les sorties du week-end.
- ➔ Développer et assouplir des **horaires individualisés**.

SUR LE CONTEXTE MÉTIER

- ➔ **Des effectifs** en baisse, des **rentrées d'engins** souvent dégradées
- ➔ **Une diversité** de parc et de technologies
- ➔ **Des appros** souvent tributaires des livraisons des entreprises extérieures, ...

SUR L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

- ➔ Développer des métiers et postes de **fin de carrière**
- ➔ Refaire des **parcours professionnels** et favoriser la mobilité géographique et fonctionnelle
- ➔ Compenser et limiter les **déplacements en formation**

SUR L'ENVIRONNEMENT DIGITAL

- ➔ **Du matériel et du réseau** qui fonctionnent
- ➔ **Des applications** plus conviviales, **développées en interne** en tenant compte des réels besoins
- ➔ **Du temps pour les opérations** à réaliser, temps non prévu (GEQUI, osmose DS Mat...)
- ➔ **Des formations pour ces outils** notamment pour les moins jeunes (prise ne compte de l'illectronisme...)

SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL

- ➔ Mieux réfléchir sur les **charges de travail** et la répartition des tâches
- ➔ **La polyvalence** au matériel dans une logique métier et non activités doit respecter les règles de l'accord classification rémunération
- ➔ Redonner du sens au travail
- ➔ Les missions **confiées aux équipes de nuit** doivent être adaptées

SUR L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

- ➔ Travailler **en amont sur la maintenabilité** du nouveau matériel roulant
- ➔ Travailler sur les **EPI**, notamment les Protection individuelles contre le bruit.
La CFDT a été la seule OS à valider le port des PICB en milieu ferroviaire à l'infra M&T il y a plusieurs années. Les résultats sont pourtant très bons. Nous sommes le dernier réseau européen à les avoir mis en œuvre.
- ➔ Traiter rapidement les **irritants**, notamment par les conseils d'atelier avec de vrais retours et de vrais moyens

ALERTES ET RÉACTIONS CFDT :



Les effectifs Fret ne sont pas intégrés dans les données métier. C'est scandaleux !
La CFDT exige que les agents de Technifret soient intégrés aux négociations en cours.

La CFDTs'oppose une politique matériel à géométrie variable selon les activités.
Pour la CFDT les agents du matériel doivent tous être traités de la même manière.

**POUR LA CFDT CES COMITÉS TECHNIQUES DOIVENT DÉBOUCHER SUR UN PLAN D'ACTION
AVEC UN SUIVI RÉGULIER ET PARITAIRE DE SON AVANCEMENT.**

